

-1- **Ouverture de l'Assemblée Générale**, vérification du quorum :
66 adhérents présents ou représentés sur les 69 adhérents de l'association
Tous les votes sont effectués à bulletins secrets

-2- Mr Jacques Péguet, Président d'Action Mopti, dit quelques mots de bienvenue aux invités : Mr Mangal Traoré, Consul Général du Mali, et son épouse ; Mr J-P Malle, député de la circonscription ; Mme Rocher, déléguée de la municipalité de Maurepas ; Mr Ismaïla Wane, Conseiller Général.
Il remercie également tous les partenaires, individuels et collectifs, et les bénévoles de l'association pour le travail accompli qui a permis des avancées notoires dans les objectifs ciblés par Action Mopti.

-3- **Rapport moral du Président** : En introduction, un extrait de la chanson « Lampedusa » écrite par 2 griots père et fils, Toumani et Sidiki Diabaté en hommage aux victimes de l'émigration clandestine.

Rapport : voir document joint

Vote du rapport moral : 37 voix pour, 22 contre et 6 abstentions

Intervention de Mr le Consul Général du Mali.

-4- **A Rapport d'activités du terrain** présenté par Mr Mady Badayogo, coordinateur de l'équipe terrain (voir document joint).

Echanges avec la salle : Les diverses questions permettent à Mady d'approfondir certains points sur les unités de transformation agricole et la valorisation des produits en « bio » : Action Mopti a pour mission de faciliter l'accès des femmes au système bancaire et d'aider à la commercialisation des produits ; Quant au « bio », « on n'en est pas là », il s'agit pour l'instant d'éviter le pourrissement des denrées locales et de procurer des revenus aux femmes qui pourront ainsi, par exemple, prendre des responsabilités et se présenter aux élections.

- La zone rouge et les questions de sécurité : nous avons un protocole de sécurité rigoureux, exigé par les autorités françaises ; le document est disponible

- Sur la gouvernance : l'accent est mis sur la gestion des conflits

B Rapport EAD-SI, (Education au développement et à la solidarité internationale) présenté par Annick Maréchal : un incident informatique empêche le visionnement du Powerpoint, mais le rapport est entièrement expliqué, cf. document joint

-5- **Rapport financier**, présenté par Mme Maryse Couaillet, trésorière, et Mr J-F Letort, commissaire aux comptes

Mr Letort tient à souligner qu'il a hésité cette année à certifier les comptes, en l'absence d'une comptabilité analytique déjà demandée l'an dernier. Des mesures vont être prises à ce sujet, avec une formation renforcée pour Kanta, l'administrateur/terrain, et Mohamed le comptable. Un point d'étape sera fait en fin d'année.

Vote du rapport financier : 61 voix pour, 3 abstentions et 1 bulletin nul



Jean-Yves Siriez intervient et explique le programme de prévention du Paludisme.

Benoît Péguet exprime son fort mécontentement par rapport à la façon dont se déroule l'Assemblée générale. Il réclame une interruption de séance et un débat sur l'orientation de l'ONG, ce qui n'est pas accepté par l'Assemblée, car pas à l'ordre du jour. Il est d'ailleurs affirmé, qu'il n'est pas prévu de changement d'orientation de l'ONG.

-6-Election des membres du conseil d'administration

4 candidatures ont été retenues car présentées dans les délais fixés dans la convocation à l'Assemblée Générale (avant le 2 Juin) : 2 sortants, Maryse Couaillet et Jean-Yves Siriez ; 2 nouveaux, Jacques Maréchal et Dominique Sommier.

3 candidatures présentées hors délais, dont 1 le soir même de l'AG, ont été refusées. Il est rappelé à ce sujet que la convocation à l'Assemblée Générale où était bien précisée la date limite d'envoi des candidatures, le 2 Juin, a été envoyée le 12 Mai aux membres du Conseil d'administration et à tous les adhérents et qu'il n'y a eu aucune contestation.

Les candidats exposent leurs motivations, et il est procédé au vote. Tous les candidats sont élus avec plus de 51 % des voix. Sur 66 suffrages exprimés, 53 pour Jean-Yves Siriez, 44 pour Maryse Couaillet, 43 pour Jacques Maréchal, 39 pour Dominique Sommier.

Un pot clôture alors l'Assemblée générale, avant la tenue du 1^{er} conseil d'administration.

A la suite de l'Assemblée générale, le nouveau Conseil d'administration s'est réuni et a élu son président : deux candidats, Jacques Péguet, président sortant et Geneviève Jungblut, vice-présidente sortante, ont exposé leurs motivations. Jacques Péguet a déclaré s'être déjà exprimé à travers le rapport moral. Geneviève Jungblut a affirmé sa volonté de respecter les orientations de l'ONG.

L'élection à bulletins secrets a désigné Geneviève Jungblut comme nouvelle présidente d'Action Mopti, par 11 voix pour, contre 5 voix pour Jacques Péguet, avec une abstention.

Le bureau a proposé à Jacques Péguet d'être Président d'Honneur, ce qu'il a refusé.

Jacques Péguet a alors annoncé sa démission. Jean-Yves Siriez, a également annoncé sa démission.

Le nouveau bureau élu comprend 6 membres: Présidente Geneviève Jungblut, vice-présidente Nicole Touchard, trésorière Maryse Couaillet, trésorier-adjoint Joël Trubuilt, secrétaire Annick Maréchal, secrétaire-adjointe Hélène Voelckel.